

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefer, 19 novembre 1872

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Lefer](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur un nouvel ouvrier nommé Sirieux (?). Godin explique à Lefer qu'il veut évaluer la capacité d'un nouvel ouvrier ajusteur qui lui a demandé 7 à 8 F par jour, soit 0,70 par heure, qui correspond au salaire d'un ouvrier de première force. Il demande à Lefer d'établir le prix de sa journée en fonction de sa capacité et de lui dire, s'il venait à réclamer, qu'il lui compterait personnellement la différence en attendant de déterminer une autre place pour lui dans les ateliers.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation3 p. (274r, 275r, 276v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

X
Nervilles 19 9^{bre} 90

Monsieur Lefevre,

En acceptant M. Periccia dans mes ateliers, j'ai eu effort espéré faire de lui autre chose qu'un simple ouvrier. Néanmoins il a besoin de se mettre au courant des travaux de l'usine, et d'un autre côté j'ai besoin d'une façon une opinion personnelle sur sa capacité.

Dès son arrivée je lui ai posé la question des appointements ou du salaire qu'il désirait obtenir, il se à répondu que ce serait à moi à en juger, mais à une grande

surprise, le soir du même
 jour il est venu me deman-
 der de fixer sa rémuné-
 ration. Je n'ai donc pu
 que lui renvoyer alors
 ma première demande.
 Il m'a dit qu'il gagnait
 7 à 8 francs par jour. S'il
 était avant de venir à
 Guise. Je lui ai donc dit
 alors que cela correspondait
 à 70 et l'heure qui lui
 seraient comptés.

Malgré cela il est incou-
 testable que ce chiffre corres-
 pond à un ouvrier de
 première force, et que si
 M. Liria n'est pas le
 premier de l'atelier comme
 agitateur, il peut y avoir

inconvénient à lui faire
 une journée qui ne se
 justifierait pas. Je vous
 autorise donc et vous
 demande même d'établir
 sa journée en proportion
 de sa capacité; s'il n'est
 pas content de ce que vous
 arrêterez à son sujet, vous
 lui direz que je lui prai
 personnellement la différence
 sauf à apprécier dans quelque
 temps s'il peut trouver
 place dans mes ateliers,
 à un autre titre que
 celui qu'il occupe.

Mais j'aurai lui commu-
 niquer cette lettre, afin de
 recevoir ses explications.
 J'ai bien l'honneur de vous saluer
 Dⁿⁱ